

TRANSFERTS FINANCIERS DES MIGRANTS, POUR UNE MEILLEURE COOPÉRATION BANCAIRE NORD-SUD

INTERVIEW



HENRY MARTY GAUQUIÉ
Directeur,
représentant du
groupe Banque
européenne
d'investissement
en France

Les transferts de fonds des migrants représentent de telles sommes que désormais les banques travaillent main dans la main, entre pays du Nord et du Sud. Ceci permet de diminuer les coûts et d'offrir de nouvelles gammes de produits financiers qui devraient précipiter la modernisation bancaire au Sud.

■ Que représente aujourd'hui les transferts de fonds des migrants entre l'Union européenne et la région sud de la Méditerranée¹ ?

Les transferts sont estimés autour de 16 milliards d'euros par an, un flux financier égal aux recettes du tourisme (16 milliards) et de beaucoup supérieur à l'aide au développement (4 milliards). C'est un phénomène important, durable et qui

longtemps en Europe, de constituer au pays d'origine une réserve pour leurs loisirs (et ceux de leurs enfants nés en Europe), pour préparer un possible retour, ou encore pour investir d'une manière qui conjugue rendement et solidarité envers le pays d'origine. On s'écarte donc progressivement du but premier des transferts qui était d'aider la famille.

■ D'où vient cette évolution ?

Plusieurs facteurs : il y a d'abord une plus grande confiance dans l'évolution économique du pays d'origine – un phénomène qu'on a observé dans les années 1980 avec les migrants espagnols et portugais qui ont alors grandement contribué à la modernisation de leurs pays d'origine. Il y a ensuite l'enracinement des migrants dans les pays d'accueil, à mesure que leur intégration s'améliore. Enfin, il y a la prise de conscience d'un différentiel du pouvoir d'achat : un euro en France offre deux à trois fois plus de pouvoir d'achat au Maroc. C'est un argument important dès lors que le migrant a confiance dans le pays d'origine et compte y utiliser son épargne, faute de quoi il pourrait être dissuadé par le risque de change. Bref, la clé de cette

évolution, c'est l'amélioration du développement et de la démocratie économique au sud de la Méditerranée.

■ Comment sont investis ces transferts de fonds ?

Dans les pays dont la modernisation est bien avancée, l'utilisation des flux commence à changer. Au Maroc, 13 % du montant des transferts sont désormais investis selon la répartition suivante : immobilier de loisir et familial, 80 % ; services (surtout le petit commerce), 15 % ; agriculture, 4 % ; fonds d'investissements (OPCVM dédiées), 1 %.

Les chiffres sont similaires pour la Tunisie (18 %) ou encore l'Égypte (15 %). Les pays d'origine cherchent à valoriser ces transferts. Cela correspond à une prise de conscience qui a eu lieu dès les années 1980 en Turquie et à partir des années 1990 au Maroc (notamment avec la création de la fondation Hassan II²). En Tunisie, le huitième plan de modernisation mis en place par le gouvernement a fait de l'épargne des migrants un des axes de développement du pays et invité les banques tunisiennes à capter l'épargne des migrants.

■ Comment améliorer l'utilisation de ces flux pour le développement économique ?

La clé réside dans la "banclarisation"

“ Certaines communautés expriment une demande croissante pour un placement dans le pays d'origine. ”

croît d'environ 10 % par an. Depuis quelques années, les fondamentaux de ces transferts ont évolué. Certaines communautés de migrants expriment désormais une demande croissante pour un placement d'épargne dans le pays d'origine. Il s'agit, pour les communautés expatriées depuis

1. Tunisie, Turquie, Maroc, Algérie, Égypte, Liban, Jordanie, Syrie.

2. Créée en 1990 pour "le maintien et le renforcement des liens fondamentaux que les Marocains résidant à l'étranger entretiennent avec leur patrie".

1. Estimation des transferts de fonds des travailleurs émigrés dans l'UE vers les PPM en 2003

(En millions d'euros)

Flux UE/PPM	Tunisie	Turquie	Maroc	Algérie	Égypte	Liban	Jordanie	Syrie	Total
Formel	950	1 300	2 900	1 350	544	18	22	8	7 092
	1 030 (2007)		2 800 (2007)	1 700 (2007)	-	-	-	-	-
Informel	> 50 à 100 %	Négligeable	> 100 %	>100 %	> 150-100 %	>100%	>100%	100-200%	-
Total UE (estimé)	1 350-2000	1 400	+/- 6000	2 600-2 800	750-1100	+/-220	+/-95	15-22	12 430- 13 638 16-18 000 (2007)

PPM : Pays du pourtour méditerranéen.

Source : BEI.

de cette population au Nord comme au Sud. Elle permet de baisser les coûts du transfert, de créer des lignes de produits adaptées aux besoins de cette population et, surtout, d'accélérer la modernisation du système bancaire au Sud.

“ Une fois ces flux bancarisés, on peut créer des « produits miroirs », qui répondent aux aspirations de celui qui envoie et de celui qui reçoit. ”

Des coopérations bancaires se nouent : par exemple, Attijariwafa Bank a signé un accord avec Banco Santander en Espagne, pour que leurs clients respectifs bénéficient de transferts gratuits. L'idée est simple : en baissant le coût du transfert, on augmente potentiellement la part qui peut être investie.

Une fois ces flux bancarisés, on peut créer des “produits miroirs”, qui répondent aux aspirations de celui qui envoie et de celui qui reçoit. Comme par exemple, faciliter les investissements immobiliers via un prêt donné par la banque du Sud, mais garanti par celle du Nord. Dans la même veine, des produits tels que le livret d'épargne co-développement pour préparer le retour au pays, les fonds communs de placement, les produits d'investissement dans la microfinance (à l'instar de ce qu'ont développé les Indonésiens) sont aussi intéressants. Certains migrants sont prêts à valoriser leur différentiel de

pouvoir d'achat par des placements à risque : une association de migrants marocains aux Pays-Bas a, par exemple, lancé le fonds Morrokko Schichtungsfonds, offrant aux migrants la possibilité d'investir dans des valeurs marocaines.

Enfin, la bancarisation des migrants et la coopération bancaire Nord-Sud permettent une reconnaissance de l'historique bancaire du migrant sur les deux rives de la Méditerranée, ce qui est essentiel lorsque ce dernier revient dans son pays d'origine.

Mais ce qu'il faut surtout retenir, c'est que ces coopérations sont un important levier de modernisation des banques du sud : lorsque des banques partagent leurs clientèles, leurs réseaux, leurs outils informatiques, il y a un transfert naturel de savoir-faire et de technologies...

■ Ces flux financiers peuvent-ils être créateurs de richesse ?

Oui, notamment via la titrisation. Les banques qui gèrent des flux financiers internationaux importants, dont ceux des migrants, ont la possibilité d'emprunter sur les marchés de capitaux en dehors de leur pays et d'utiliser le produit de cet emprunt pour financer l'économie : des PME, des infrastructures, etc. Les banques turques ont développé cette option et levé jusqu'à 13 milliards de dollars en titrisant les flux financiers internationaux qu'elles gèrent. La FEMIP, l'instrument de la BEI dédié aux pays méditerranéens, développe une opération de ce type en faveur des banques libanaises. ■

Propos recueillis
par Andréane Fulconis-Tielens

2. Transfert “officiels” de fonds des travailleurs émigrés dans l'union vers les PPM - Impact sur le PIB (données 2003)

Pays	Flux en % du PIB	Estimation du pourcentage des flux en provenance de l'UE
Algérie	2-3 %	90%
Égypte	3-4 %	5%
Jordanie	20-22 %	5%
Liban	9-15 %	10%
Maroc	6-9 %	90%
Syrie	+/- 2 %	5%
Tunisie	4-5 %	85%
Turquie	1-2%	85%